



L' Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel fédère les

collectivités françaises qui agissent pour l'aménagement numérique des territoires, afin de mutualiser les expériences et peser sur le contexte national.

Plus de 30 ans d'expérience lui donnent un recul irremplaçable dans les analyses, en particulier sur les questions du jeu des acteurs, de la réglementation, des stratégies et des évolutions technologiques.

NUMÉRIQUE TERRITOIRES

Tous les secteurs de la vie personnelle et professionnelle sont impactés par le numérique. Il vaut mieux être acteur de cette mutation que la subir. Les collectivités, par leur rôle d'aménagement, d'animation et de mise en place de services, se placent au cœur de cette évolution.

L'AVICCA regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques et agir ensemble au plan national.

Au-delà des infrastructures et des réseaux, les axes de travail de l'AVICCA incluent le numérique éducatif, les SIG, les territoires intelligents, l'audiovisuel...

Des repères pour les élus

L'Avicca ne modélise pas l'action des collectivités : les territoires, les ambitions et les moyens sont différents, à chacun de trouver sa voie, en bénéficiant de l'expérience des autres.

Un élu est souvent soumis à des informations contradictoires et aux pressions de lobbies. L'indépendance de l'AVICCA lui permet de mieux situer les enjeux globaux, le contexte, les solutions possibles.

Les élus peuvent participer à l'assemblée générale, mais aussi aux groupes de travail, formations et colloques ; ils peuvent interroger l'association ou échanger avec les autres élus qui agissent dans des situations similaires.

Peser sur les évolutions nationales

Législation peu adaptée, manque de cohérence des politiques nationales, poids des logiques privées... Les collectivités se heurtent souvent à des questions lourdes qu'elles ne peuvent faire évoluer qu'en se regroupant pour peser sur les décisions.

Ce lobbying des collectivités est rendu possible par des remontées précises de terrain, une synthèse des positions et un appui sur le réseau des élus locaux et des parlementaires impliqués.

L'AVICCA est un interlocuteur reconnu dans l'ensemble de la profession et par les pouvoirs publics (régulateurs, gouvernement, parlement...). Son credo est d'ouvrir le maximum de possibilités pour l'action des collectivités, afin que chacun puisse prendre ses options sur son territoire.

L'AVICCA a obtenu des évolutions significatives du cadre d'action des collectivités (modification du régime d'attribution des licences hertziennes, tarification du génie civil, augmentation des aides nationales pour le passage au THD, financement par l'État des pylônes de couverture des zones blanches «centres-bourgs»...).

Un organisme fédérateur indépendant

L'AVICCA échange avec tous les acteurs...

- travaille avec les parlementaires, ministères, services de l'État, instances européennes, bureaux d'études, équipementiers, opérateurs, établissements financiers, constructeurs, etc. mais reste totalement indépendante.

- coordonne ses prises de position avec les grandes associations généralistes de collectivités, l'AMF, France Urbaine, l'ADF et Régions de France sur les sujets d'importance.

... et mutualise les expériences entre collectivités

Seules les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent adhérer à l'association et être présentes dans les organes dirigeants. Elles sont représentées par les élus et leurs collaborateurs.

Les cotisations des collectivités représentent plus de 80 % de ses ressources financières.

“

240

adhérents

villes, intercommunalités, départements, régions, syndicats mixtes, syndicats d'énergie, régies, SPL, de toutes tailles, tous modes d'action, de métropole ou d'Outre-Mer

pour un retour de terrain incomparable

”

aménagement numérique du territoire

RÉSEAUX numériques

couverture mobile

stratégies de développement des usages et services

Très haut débit

SIG

médiation numérique

numérique éducatif

territoires intelligents

internet des objets

communications électroniques

DES ENJEUX MAJEURS

12

milliards d'euros pour le Très haut débit, initiés par les collectivités

Le Plan France Très haut débit prévoit que 2/3 des investissements seront initiés par les collectivités, avec une aide de l'État. Cela concerne environ 85 % du territoire et 43 % de la population, pour 12 milliards d'euros à engager d'ici 2022. Les opérateurs privés n'ont pas d'obligation d'agir sur les zones rentables (15 % du territoire, 57 % de la population), mais ils ont déclaré leur intention de le faire. Ils peuvent signer des conventions avec les collectivités et l'État pour fournir des précisions contrôlables sur les volumes, le calendrier et les zones prioritaires des déploiements.

Télévisions Locales de Service Public

Malgré des modèles économiques toujours fragiles, les télévisions locales sont bien vivantes et ancrées sur leurs territoires, à des échelles très diverses (intercommunalités, métropoles, départements, régions). Elles sont présentes sur de multiples réseaux en diffusion linéaire (TNT, ADSL, câble et fibre, satellite) et sur internet bien sûr. L'AVICCA (dont le dernier A du sigle signifie Audiovisuel) est impliquée et membre de droit de l'union des Télévisions locales de service public (TLSP, www.tlsp.fr) depuis sa création, pour améliorer et clarifier le cadre d'intervention. Vingt-neuf chaînes partenaires des collectivités, via des contrats d'objectifs et de moyens, se regroupent dans TLSP. L'association siège au sein des organismes paritaires ; négocie avec le CSA, la FFT, le CNC, la SACEM, etc ; et organise les échanges et des formations entre les télévisions locales.

Il faut des réseaux performants, et accessibles partout au meilleur prix pour accéder aux services. Et si l'on met en place des réseaux, c'est bien pour servir les usagers. Les collectivités assurent de nombreux services à la population. Le numérique permet de les rendre plus efficaces, mais bouleversent aussi organisations et métiers.

Réseaux mobiles : intervention locale limitée

Les territoires ruraux et de montagne souffrent d'un retard considérable dans la qualité de la couverture par rapport aux zones denses. L'enquête de l'Arcep de juillet 2016 montre qu'il y a dix fois plus de chances de ne pas y passer un appel téléphonique parfait ; quant au débit internet sur le mobile, il y est 5 fois moindre.

Les collectivités n'ont le droit d'agir que sur les zones parfaitement "blanches", où aucun opérateur n'est présent, même avec un signal médiocre, c'est-à-dire nettement moins de 1 % de la population. Des programmes de résorption, impulsés par l'État, avec l'appui des associations de collectivités, sont en cours (couverture des "centres-bourgs", "sites prioritaires", partage d'installations sur certaines zones grises...). Les opérateurs privés ont des obligations de couverture du territoire en 4G étalées jusqu'en 2027, au titre de leurs licences. La publication en 2017 de cartes comparables sur la qualité de la couverture, devrait permettre aux utilisateurs de choisir le meilleur opérateur, et relancer les investissements de ces opérateurs.

Les collectivités peuvent peser collectivement sur l'État, afin de changer de logique. Au lieu de maximiser les revenus des licences, il faut en premier lieu fixer des obligations précises et rapides d'aménagement du territoire.

Numérique éducatif : un nouveau chantier pour les collectivités

Les outils numériques sont déjà dans les mains des plus jeunes. Apprendre aux élèves que leur mobile est utile au-delà de Snapchat, Facebook ou YouTube relève du rôle de l'école aujourd'hui, tout comme apprendre à trouver, lire, critiquer l'information sur internet ou encore produire avec les outils numériques. Le numérique facilite par ailleurs une pédagogie active et différenciée, plus efficace qu'un enseignement magistral où l'élève assis écoute et se tait.

Les collectivités doivent garantir l'accès aux contenus, gérer l'informatique et les réseaux, assurer la sécurité des accès et des données, fournir et maintenir des terminaux. Une bonne articulation avec le milieu éducatif, responsable de la pédagogie, est indispensable mais d'autant plus complexe que des évolutions fortes sont en cours au niveau national comme à celui de chaque enseignant. Comme ailleurs sur le numérique, tout le monde apprend en même temps, élèves, enseignants, parents, ministère, éditeurs de contenus...

Accompagner le changement tout en assurant une équité entre établissements et élèves, offrir des outils opérationnels sans exploser les coûts, nécessitent aussi une bonne coopération interne à la collectivité, entre les directions de l'éducation, des bâtiments, des réseaux et des systèmes d'information.

Des réseaux pour les "Territoires intelligents"

Pour gérer les objets connectés des villes et villages intelligents, il faut des réseaux de longue portée et très peu gourmands en énergie. Plusieurs technologies sont en compétition, et l'innovation va plus vite que la standardisation. Ces réseaux sont moins coûteux que ceux de télécoms classiques, mais pour assurer une bonne qualité de couverture, il faudra les densifier. Les collectivités doivent aussi veiller à toujours garder la maîtrise d'accès aux données produites, en évitant de s'enfermer dans des technologies propriétaires (capteurs, réseaux, gestion des données...), et sans dépendre des stratégies fluctuantes des intermédiaires.

— “ —
Réseaux et services, les deux faces d'une même pièce
— ” —

DES OUTILS POUR LES COLLECTIVITÉS

Études, groupes de travail, base documentaire

● Une **étude** approfondie est réalisée chaque année en partenariat avec la Caisse des Dépôts pour faire le point sur un grand thème (évolution des réseaux câblés, co-investissement dans le FttH, besoins professionnels pour les entreprises et services publics, réseaux pour le numérique éducatif, suivi des DSP...).

● Des **groupes de travail** sur des thèmes particuliers (SIG, numérique éducatif, communication, territoires intelligents...) où les retours de terrain sont privilégiés. Ces rencontres régulières s'accompagnent de **listes de discussion** pour entretenir un échange permanent.

● Des **groupes de travail ou visioconférences** entre collectivités qui ont choisi le même partenaire privé pour leur RIP permettent de mener un dialogue collectif et constructif tout au long de la vie du réseau, et de s'adapter aux évolutions du secteur.

● Un **bulletin d'information** réservé aux adhérents (veille du secteur, actualités juridiques, techniques, nominations, marchés...).

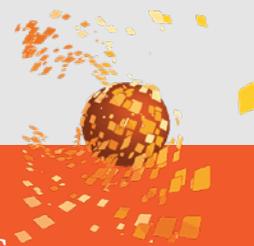
● Une **base documentaire** réservée aux adhérents comprenant :

- ➔ une **"boîte à outils"** rassemblant les principaux textes de référence, illustrée par des retours d'expérience des collectivités, pour aider à construire tous les projets (CCTP, conventions...);

- ➔ un **trombinoscope** de **1 285** responsables de collectivités pour retrouver les coordonnées d'un correspondant (territoire, type de structure territoriale, partenaire opérateur, élu...).

- ➔ un **glossaire** mis à jour deux fois par an.

● La publication des **offres d'emploi** dédiées à l'ANT.



Colloques, Ateliers, Formations

● Le **colloque TRIP** - Territoires et Réseaux d'Initiative Publique existe depuis 2005. Il se tient sur 2 jours, au printemps et à l'automne et accueille 500 participants représentant l'ensemble des acteurs du secteur (collectivités, opérateurs, équipementiers, institutionnels, bureaux conseils, juristes, opérateurs, financiers...).

● En parallèle des séances plénières, l'AVICCA organise des **ateliers** destinés à des publics plus ciblés (numérique éducatif, SIG, DROM, communication, Club des directeurs, DAF...) afin d'approfondir des thématiques particulières.

● Des **formations** à destination des adhérents ou des journées d'étude (présentiel ou webinar) sont organisées en fonction des besoins ou de l'actualité.

GraceTHD, un modèle commun au service des acteurs

L'AVICCA fédère depuis 2011 les collectivités porteuses de RIP FttH autour de la construction d'un modèle commun de description de ces réseaux. Un référentiel constitue en effet une garantie pour la collectivité de garder la maîtrise des données constitutives de son infrastructure. Ces réflexions ont abouti à l'élaboration du modèle GraceTHD et à sa validation comme Géostandard « aménagement numérique » fin 2015. Désormais entré en phase d'exploitation, le modèle est cité dans les cahiers des charges des collectivités ainsi que dans les conventions de financement de la Mission France Très haut débit. L'AVICCA assure le maintien en conditions opérationnelles du modèle et poursuit le travail de concertation avec les acteurs du domaine afin de garantir sa généralisation et sa pérennisation.

L'équipe de l'AVICCA

Autour du Président de l'AVICCA, une équipe au service des adhérents :

- **Ariel TURPIN**, Délégué général
 - **Laurence BABAULT**, Logistique Colloque
 - **Sophie DE BLEECKERE**, Secrétariat et Infographie
 - **Luc DERRIANO**, Chargé de mission
 - **Frédéric GERBELOT**, Chargé de mission
 - **Thierry JOUAN**, Délégué général adjoint
 - **Mylène RAMM**, Chargée de mission
 - **Patrice SIMON**, Relations adhérents et Administration

L'AVICCA en numérique

- actualités** www.avicca.org
- adhésions** www.avicca.org/content/adherer
- liste des membres** www.avicca.org/adherents
- historique** www.avicca.org/content/historique-avicca
- partenaires** www.avicca.org/content/partenaires

Objet et statuts

“

Assurer la **défense des intérêts matériels et moraux** de ses membres dans le cadre des infrastructures, réseaux et services de communications électroniques et des services de communication audiovisuelle, dans les négociations ou les instances où l'intérêt collectif peut être concerné.

Représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux dans les domaines précités.

Apporter à ses membres les **informations, conseils ou autres soutiens** nécessaires au développement des infrastructures, réseaux et services.

Favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur.

”

30 ans de l'AVICA à l'AVICCA

1986

Création de l'AVICA - Association des Villes Câblées - par quelques villes pionnières qui s'étaient lancées dans l'aventure du Plan câble de 1984.

1999

L'AVICA devient l'AVICAM - Association des Villes et Collectivités pour le Câble et le Multimédia - afin de s'adapter à l'évolution législative et de pouvoir accueillir les collectivités porteuses de tous types de projets de réseaux de télécoms.

2004

L'AVICAM devient AVICCA - Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel suite à l'adoption de la Loi relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle.

L'AVICCA est membre des instances suivantes :

Comité de Concertation France THD
Comité de Concertation France Mobile
Comité de l'interconnexion et de l'accès (Arcep)
Comité d'experts cuivre (Arcep)
Comité d'experts fibre (Arcep)
Comité opérationnel des RIP (Agence du Numérique)
Télévisions Locales de Service Public (TLSP)

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé d'élu-e-s de structures adhérentes, représentant la diversité des membres.

Président

Patrick CHAIZE - SleA, Sénateur de l'Ain

Secrétaire général

Pierre CAMANI - CD Lot-et-Garonne

Trésorier

Denis LEROUX - SM Doubs SMIX THD

Vice-présidents

Pascal CORNU - CA Havraise / CODAH

Louis-Jean de NICOLAY - SM Sarthois d'Aménagement num.

Serge FRANCESCHI - Sipperec

Nathalie HELMER - SM Ardèche Drôme Numérique

Alain LAGARDE - SM Dorsal Limousin

Akim OURAL - Métropole Européenne de Lille

Daniel SPERLING - Ville de Marseille

Membres

Stéphane ARTANO - CT St Pierre-et-Miquelon

Monique BULTEL-HERMENT - CA Rodez Agglomération

Marie-Pierre CALLET - CD Bouches-du-Rhône

Olivier COLIN - CD Calvados

Alain COURNIL - CA Grand Périgueux

Jean-Pierre DESSEIN - Métropole Grand Nancy

Mathieu HAZOUARD - CR Nouvelle Aquitaine

Bernard LAGET - Saint-Etienne Métropole

Jacques LEMARE - SM Eure-et-Loir Numérique

Franck LEROY - CR Grand Est

Philippe VARLET - SM Somme Numérique

Pierre-Jean VERZELEN - CC Pays de la Serre

Les Présidents de l'AVICCA

Martial GABILLARD

de 1986 à 2008

Yves ROME

de 2008 à 2015

Patrick CHAIZE

depuis 2015


AVICCA

10, rue aux Ours - 75003 PARIS
01 42 81 59 99 - avicca@avicca.org